

Couleurs Boutonne



???????????

MOT DU MAIRE

Le premier semestre 2020 restera dans les mémoires de chacun pendant de longues années !

Qui aurait pu imaginer en tout début d'année ce qui s'est passé et ce que nous avons vécu lors de ce printemps ? Pourtant, tout le monde a été impacté par la crise sanitaire de la COVID 19, au moins indirectement avec le confinement que nous avons tous subi. Notre territoire du sud Deux-Sèvres a été peu touché par cette maladie. Notre département fait partie en effet des 10 départements, qui comptent le moins de cas, en rapportant le nombre de malades à la population. Mais si notre milieu rural semble être une protection, ce virus est toujours présent. Tout le monde peut être atteint par ce virus, sans exception. C'est pour cela qu'il faut impérativement continuer à respecter les gestes barrières qui vous protègent et protègent les autres. Nous avons tous un rôle à jouer. **Notre responsabilité individuelle a un impact sur notre environnement.** Soyons tous vigilants et solidaires.

Une autre crise s'annonce devant nous ; sans doute beaucoup plus importante chez nous. Je veux parler de la crise économique qui connaîtra, je le crains, une vague importante à l'automne. Le gouvernement, la Région ont pris des mesures d'urgence salutaires, à destination des entreprises et associations. Ces aides ont permis d'éteindre les feux, de lever les difficultés immédiates mais elles ne seront pas suffisantes pour sauver toutes ces entreprises. Nous avons tous, là aussi, un rôle à jouer : collectivités et citoyens.

C'est pour cette raison qu'un fonds d' 1 million d'euros est en cours de constitution au sein de Mellois en Poitou, où chaque commune devrait participer à hauteur de 10 € par habitant. Notre quote-part s'élèverait à 27 000 €.

Mais nous souhaitons aller encore plus loin, tant nous sentons que le commerce local est une richesse pour tous les habitants ; richesse pour la vie en communauté, richesse pour le dynamisme local, mais richesse fragilisée par cette crise. Le Conseil Municipal a décidé, avec responsabilité, de « booster » le commerce et aider des entreprises Chef-Boutonnaises par l'intermédiaire de coupons de réduction dont vous allez pouvoir bénéficier. **Ce sont 88 € par foyer que nous octroyons**, afin que chacun d'entre vous, puisse dépenser dans 24 entreprises locales. Ce coup de pouce aux commerçants est aussi un coup de pouce pour votre pouvoir d'achat. Un article plus loin, vous en détaillerez les modalités, dans lequel vous trouverez aussi tous les coupons. Etre habitant, c'est être citoyen de notre territoire. Dans cette situation particulière, penser local et privilégier nos achats dans notre commune et communauté de communes est un acte citoyen. Cette crise doit nous servir à repenser notre relation collectivités – commerces – citoyens. D'autres initiatives seront prises pour compléter les dispositifs existants. [...]

[...] Ces décisions sont très importantes pour notre commune. Elles ont été prises par notre nouveau conseil municipal, installé il y a quelques semaines. C'est une entrée en la matière pleine de responsabilité.

En effet, comme chacun le sait, cette installation fait suite aux élections municipales du 15 mars à l'issue desquelles, la liste que je conduisais, a été élue. Elle était la seule à être candidate. Je rappelle que 574 électeurs, soit 32.5% des inscrits se sont déplacés pour accomplir leur devoir civique. Je les en remercie particulièrement compte tenu du contexte évoqué. Parmi eux, 150 ont exprimé, soit en votant blanc ou nul, leur position de ne pas soutenir notre liste. En définitive, seuls 424 électeurs nous ont apporté leur soutien direct ; ce qui représente 24% du corps électoral. Merci à eux. Pourtant, aujourd'hui, cela signifie que 3 électeurs sur 4, et quelques qu'en soient les raisons, n'ont pas voté pour notre équipe. Je dis cela, car si nous avons obtenu 100% des voix dans le mode de comptage, il n'en demeure pas moins qu'il ne faut pas oublier ces 3 électeurs sur 4 que nous devrons convaincre et à qui nous devons montrer, à travers nos décisions et nos actes, notre capacité à fédérer et à faire avancer notre commune. Mes collègues m'ont renouvelé leur confiance en m'élisant de nouveau maire. Je mesure totalement la responsabilité que cette mission nécessite. Soyez convaincus que **je continuerai à travailler pour notre commune avec envie, avec courage et le plus efficacement possible.**

Aujourd'hui, notre équipe est prête à mettre en place le projet que nous vous avons proposé durant la campagne. Avant même d'être installés, les conseillers municipaux ont travaillé avec le conseil municipal précédent, pendant les semaines de crise, au sein des commissions. Les dossiers ont déjà avancé sans prendre de retard. Nous avons œuvré ensemble, au service de notre commune. J'en profite pour remercier les élus ne se représentant pas, et qui ont vu leur mandat allongé du fait de la crise, pour leur assiduité dans leur fonction pendant cette période.

Dès maintenant, nous allons travailler pour réaliser les investissements nécessaires pour que le cadre de vie, dans chacun de nos bourgs, soit agréable. Nous souhaitons que l'identité de chaque composante de notre commune soit respectée. Nous souhaitons maintenir la proximité entre nous. Et toutes nos actions doivent être enfin pensées sous l'angle du développement durable. C'est avec cette feuille de route que nous souhaitons rassembler tous les habitants, afin que chacun se sente bien ici à Chef-Boutonne.

Nous devons développer notre commune, défendre notre ruralité, si souvent attaquée. Comme annoncé en mai dans « Couleurs à la Une », notre commune vient d'obtenir la marque « Petite Cité de caractère ». Elle rejoint ainsi les 22 autres communes de la Nouvelle Aquitaine qui détiennent cette distinction, dont 4 communes dans Mellois en Poitou. Cette marque, reconnue partout en France, est un axe fort de développement. Nous reviendrons vers vous prochainement, pour vous convaincre que cette nouvelle identité sera un atout pour notre commune. **Cette reconnaissance n'est pas une fin en soi, mais avant tout un axe de développement.**

Parmi les développements que nous souhaitons, nous apportons un soin particulier à la programmation de nos animations estivales. Cette année, eu égard à la crise, elles ont été largement modifiées mais nous tenons à vous proposer un été radieux. Notre guide estival vous en donne une illustration complète.

Je souhaite terminer mon propos en vous assurant que la nouvelle équipe municipale est déterminée à travailler pour que notre commune avance.

Fabrice Michelet

PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL



MICHELET Fabrice
Maire
Conseiller communautaire



AUBERT Christian
1^{er} Adjoint
Conseiller communautaire
remplaçant



VEQUE Marie-Claire
2^{ème} Adjointe
Maire déléguée de La Bataille
Conseillère communautaire



WAROUX Jean
3^{ème} Adjoint
Maire délégué de Crézières



ROBION Sophie
4^{ème} Adjointe



PETIT Patrick
5^{ème} Adjoint



BETTAN Nicole
6^{ème} Adjointe



PAPOT Claude
7^{ème} Adjoint
Maire délégué de Tillou



GONNORD Annie
8^{ème} Adjointe

LES CONSEILLERS COMMUNAUX



ACE Helen



BAUDOUIN Patrice



BIET Christelle



BOURSIER Angélique



COIRAUT Patrick



DUFOUR Patricia



DURQUETY Claire



FOURRE Rodolphe



GOUJEAU Christian



GRIFFAULT Francis



HOLMES Amanda



KOHLER Marie
Conseillère communautaire



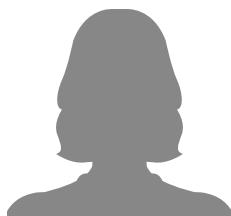
MAGNAIN Sylvie



MOINARD Henri



QUINTELIER Pascal



PARICHAUT Monique
Maire



TRUTEAU Pascal



WATTEBLED Frédéric
Conseiller communautaire

LES COMISSIONS

COMMISSION « FINANCES »

AUBERT Christian
COIRAUT Patrick
FOURRE Rodolphe
GONNORD Annie
GOUJEAU Christian
GRIFFAULT Francis
PAPOT Claude
ROBION Sophie
VEQUE Marie-Claire
WAROUX Jean
WATTEBLED Frédéric

COMMISSION « PATRIMOINE »

AUBERT Christian
BETTAN Nicole
COIRAUT Patrick
FOURRE Rodolphe
GONNORD Annie

COMMISSION « ANIMATION »

GONNORD Annie
ACE Helen
BETTAN Nicole
BIET Christelle
BOURSIER Angélique
COIRAUT Patrick
DUFOUR Patricia
HOMES Amanda
KOHLER Marie
MAGNAIN Sylvie
PETIT Patrick

COMMISSION « RESSOURCES HUMAINES »

MICHELET Fabrice
AUBERT Christian
BAUDOUIN Patrice
GOUJEAU Christian
MAGNAIN Sylvie
PETIT Patrick
ROBION Sophie
VEQUE Marie-Claire

COMMISSION « CIMETIÈRES »

AUBERT Christian
FOURRE Rodolphe
PAPOT Claude
ROBION Sophie

COMMISSION « D'APPELS D'OFFRES : MARCHÉS »

AUBERT Christian
COIRAUT Patrick
GONNORD Annie
ROBION Sophie
WAROUX Jean
WATTEBLED Frédéric

COMMISSION « DÉVELOPPEMENT »

ACE Helen
AUBERT Christian
BETTAN Nicole
BIET Christelle
COIRAUT Patrick
KOHLER Marie

COMMISSION « C.C.A.S »

AUBERT Christian
BAUDOUIN Patrice
BETTAN Nicole
BOURSIER Angélique
GOUJEAU Christian
KOHLER Marie
ROBION Sophie
VEQUE Marie-Claire

LES DÉLÉGATIONS

SIVU AUBERT Christian PETIT Patrick VEQUE Marie-Claire	KOHLER Marie (suppléant)	COLLÈGE F. TRUFFAUT BAUDOUIN Patrice BIET Christelle (suppléant)	PCC BETTAN Nicole WAROUX Jean (suppléant)	PAPOT Claude (suppléant)
SMAEP 4B ACE Helen MICHELET Fabrice TRUTEAU Pascal WATTEBLED Frédéric AUBERT Christian (suppléant) BOURSIER Angélique (suppléant) GOUJEAU Christian (suppléant)	POMPES FUNÈBRES PAPOT Claude VEQUE Marie-Claire BAUDOUIN Patrice (suppléant) GRIFFAULT Francis (suppléant)	CORRESPONDANT SECURITÉ ROUTIÈRE GOUJEAU Christian COIRAUTL Patrick (suppléant)	AF CRESIÈRES WAROUX Jean	CNAS AUBERT Christian ROBION Sophie (suppléant)
	LYCÉE PROFESSIONNEL KOHLER Marie ROBION Sophie (suppléant)	CORRESPONDANT DÉFENSE GOUJEAU Christian QUINTELIER Pascal (suppléant)	COMMISSION ELECTORALE AUBERT Christian ROBION Sophie (suppléant)	ID79 PETIT Patrick MICHELET Fabrice (suppléant)
			SIEDS GRIFFAULT Francis	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE MELLOIS EN POITOU	SYMBO (Commission géographique) ACE Helen TRUTEAU Pascal	ÉCOLES BAUDOUIN Patrice	URBANISME ETUDES DE PLANIFICATION TERRITORIALE PETIT Patrick
	ASSAINISSEMENT COIRAUTL Patrick	ÉCOLES (travaux) PAPOT Claude	
	DÉCHETS VEQUE Marie-Claire	URBANISME (Application du droit des sols) AUBERT Christian	

UN COUP DE POUCE POUR NOS COMMERCES

Face à la crise économique, présente depuis quelques semaines à cause de la COVID 19 et de la période de confinement, toutes les collectivités accompagnent le monde économique. Si l'Etat, la Région et la communauté de communes peuvent apporter des aides directes aux entreprises, la commune ne peut pas le faire. Pour autant, elle ne peut, ni veut se sentir à l'écart de la situation.

Le conseil municipal, au-delà de la contribution au fonds créé par Mellois en Poitou, à hauteur de 10 € par habitant, a décidé lors de sa séance du 8 juin de donner un coup de pouce envers 24 commerces et entreprises de notre commune. Pour cela, nous offrons à chaque foyer, des coupons de réduction pour une valeur totale de 88 €.

Pour bénéficier de ces réductions, il suffit d'aller dans les commerces identifiés dans les pages suivantes, accompagné du coupon correspondant entre le 1er juillet et le 31 août. Lors de votre achat, vous paierez un montant, déduction faite du coupon ; le commerçant se faisant ensuite rembourser par la commune.

Cette opération allie simplicité et efficacité.

Nous espérons que cette aide permettra de vous aider dans vos achats et que vous profiterez de cette occasion

pour consommer localement auprès de ces entreprises.

La commune, en mettant en place une telle opération, prend ses responsabilités et accompagne financièrement de manière importante le commerce local. Mais c'est à ce prix que nous faciliterons la reprise économique locale et le maintien de commerces et d'entreprises, au cœur de notre ville.

Maintenant, c'est à vous de consommer.

Le règlement ci-dessous est applicable pour l'opération.

Art 1 : Chaque foyer ne pourra utiliser qu'un seul coupon par commerce.

Art 2 : L'adresse de l'utilisateur du coupon devra être obligatoirement écrite sur le coupon pour être pris en charge par le commerçant.

Art 3 : Les coupons ne seront valables que dans le magasin identifié sur chaque coupon.

Art 4 : Un seul coupon par foyer et par commerce sera autorisé.

Art 5 : Le montant minimum d'achat indiqué sur le coupon devra être respecté pour bénéficier de la réduction inscrite.

Art 6 : L'opération étant valable du 1er juillet au 31 août, aucun coupon ne pourra être pris en charge après cette date.

COUPONS



Boulangerie-Pâtisserie
Maître Brice

2€

Montant minimum d'achat : 15€



Boulangerie du Château

2€

Montant minimum d'achat : 15€



Charcuterie Traiteur
Maison Morisseau

2€

Montant minimum d'achat : 15€

Tél. 05 49 29 80 56

Direct Optic - Chef-Boutonne



10€

Montant minimum d'achat : 100€



Bureau de tabac
Le Sèvre

2€*

Montant minimum d'achat : 15€
* Hors tabac et jeux de grattage



Artisan fleuriste

2€

Montant minimum d'achat : 15€



Tabac - Presse
Mag Presse

2€*

Montant minimum d'achat : 15€
* Hors tabac, jeux de grattage et alcool



Mimi Fleurs

2€*

*Valable pour les fleurs
Montant minimum d'achat : 15€



Café des Sports
PACAUD François

2€*

Montant minimum d'achat : 10€
* Hors alcool



Restaurant - Pizzeria

2€

Montant minimum d'achat : 15€



Restaurant des Canards

2€*

Montant minimum d'achat : 15€
* Hors alcool

Chef-Boutonne
Entre sources et nature

Boulangerie du Château

27 Av Louis Proust - 79110 Chef-Boutonne

Tél. 05 49 29 80 55

Ouvert du lundi au samedi

Spécialité
La Frangipane

Direct Optic - Chef-Boutonne

26 B Place Cail - 79110 Chef-Boutonne

Tél. 05 49 27 06 30

Ouvert du mardi au samedi

Artisan fleuriste en centre ville

Fleurs, plantes, décoration, pour tout événement

47 Grande Rue du Commerce - 79110 Chef-Boutonne

Tél. 05 49 29 77 86

Ouvert du mardi au dimanche

Mimi Fleurs

Toutes Compositions Florales Funéraires

13 Av Louis Proust - 79110 Chef-Boutonne

Tél. 05 49 29 86 14

Ouvert du lundi au samedi

Restaurant - Pizzeria **J.O.S**

Pizzas, pâtes, salades à emporter et sur place. Menu du jour le midi du mardi au vendredi. Carte restaurant midi et soir.

1 Rue des Seillon - 79110 Chef-Boutonne

Tél. 05 49 29 62 31

Ouvert du mardi au dimanche (fermé le dimanche midi)



Boulangerie-Pâtisserie **Maître Brice**
Chocolats, glaces, spécialités, frangipane

2 Place Cail - 79110 Chef-Boutonne

Tél. 05 49 29 81 76

Ouvert du mardi au dimanche

Charcuterie Traiteur **Maison Morisseau**

Artisan charcutier traiteur à votre service depuis 1985

Suivez-nous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/charcuterietraiteurmorisseau/>

39 Rue du Docteur Laffitte - 79110 Chef-Boutonne

Bureau de tabac **Le Sèvre**

55 Grande Rue du Commerce - 79110 Chef-Boutonne

Tél. 05 49 27 35 48

Ouvert du lundi au dimanche

Tabac - Presse **Mag Presse**

26 Place Cail - 79110 Chef-Boutonne

Tél. 05 49 29 85 37

Ouvert du lundi au dimanche

Café des Sports - **PACAUD François**

Tous les samedis et dimanches sur réservation dégustez les huîtres du marché servis en terrasse de 12h à 14h - Juillet et août

58 Grand'Rue - 79110 Chef-Boutonne

Tél. 05 49 27 32 05

Ouvert du lundi au dimanche

Restaurant **des Canards**

1 Route de Niort - 79110 Chef-Boutonne

Tél. 05 49 29 73 46

Mail : info@campingchef.com



Bar - PMU - Jeux
Le Bar'Oc

2€

Montant minimum d'achat : 10€



Pizza au feu de bois
by Chaman

2€

Montant minimum d'achat : 15€



Salon de coiffure mixte
Atmosphair

2€

Montant minimum d'achat : 15€



Coiffeur & Visagiste
Carré Bleu

2€

Montant minimum d'achat : 15€



Coiffure Hommes et Dames
Tifardy

2€

Montant minimum d'achat : 15€



Institut de beauté *Aux main d'Hurielyne*

2€

Montant minimum d'achat : 15€



Contrôle Technique
Securitest

2€

Pour un contrôle technique



SARL Garage GENDRAUX
Agent Peugeot

10€

Montant minimum d'achat : 100€



SARL Garage PETIT

10€

Montant minimum d'achat : 100€



Agricole - Motoculture
SARL PARTHENAY / SAUQUET

10€

Montant minimum d'achat : 100€



Pisciculture de Lussais
Les Sources de la Boutonne

2€*

Montant minimum d'achat : 15€



Assistance informatique à domicile
Express PC 79

10€

Montant minimum d'achat : 100€

Pizza au feu de bois **by Chaman**

Nous retrouver sur Facebook : Pizza Chaman
Tél. 06 58 89 60 93

Coiffeur & Visagiste **Carré Bleu**

1 Av Louis Doignon - 79110 Chef-Boutonne
Tél. 05 49 29 88 38
Ouvert du mardi au samedi

Institut de beauté *Aux mains d'Aurélyne*

7 Place Cail - 79110 Chef-Boutonne - Tél. 05 49 29 19 16
Pour vos moments détente et beauté, retrouvez les épilations, soins visage et corps, maquillage, beauté des mains et pieds et la luxopuncture. Virginie vous accueille le lundi de 9h30 à 18h, le mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 19h ainsi que le samedi de 8h30 à 13h

SARL Garage GENDRAUX **Agent Peugeot**

Z.A de la Gare - 79110 Chef-Boutonne
Tél. 05 49 29 81 41
Ouvert du lundi au vendredi

Agricole - Motoculture **SARL PARTHENAY / SAUQUET**

6 Route de Niort - 79110 Chef-Boutonne
Tél. 05 49 29 86 18
Ouvert du mardi au vendredi
(de Avril à Octobre le samedi de 8h à 12h)

Assistance informatique à domicile **Express PC 79**

67 Rue du Commerce - 79110 Chef-Boutonne
Tél. 06 69 95 64 09 - 09 53 15 46 71
Mail : express.pc.79@aliceadsl.fr

Bar - PMU - Jeux **Le Bar'Oc**

26 C Place Cail - 79110 Chef-Boutonne
Tél. 05 49 29 53 14

Salon de coiffure mixte *Atmosphair*

12 Place Cail - 79110 Chef-Boutonne
Tél. 05 49 29 21 89
Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
Vendredi de 9h à 19h - Samedi de 8h30 à 16h

Coiffure Hommes et Dames **Tifardy**

60 Rue du Commerce - 79110 Chef-Boutonne
Tél. 05 49 29 60 73

Sophie & Sandrine seront heureuses de vous accueillir du mardi au samedi

Contrôle Technique **Securitest**

3 bis Route de Melle - 79110 Chef-Boutonne
Tél. 05 49 29 61 55
Ouvert du mardi au samedi

SARL Garage PETIT

8 Route de Niort - Z.A. Lussais - 79110 Chef-Boutonne
Tél. 05 49 29 72 46
Ouvert du lundi au samedi

Pisciculture de Lussais **Les Sources de la Boutonne**

23 Rue du Lavoir - 79110 Chef-Boutonne
Tél. 05 49 29 82 42 - Mail : pisciculture.lussais@orange.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h